



Les hommes posent pour le photographe devant un tombereau de fumier. Certains tiennent un panier en osier utilisé pour la récolte et le transport des champignons.



Les champignons lèvent sur des meules formées en cordons, constituées de fumier dans lequel on introduit le mycélium, et qui sont ensuite recouvertes d'une terre calcaire spécialement préparée (le gobetage).



Vue de la champiennière rue Sadi-Carnot, peu après sa fermeture en 1969. Sous les deux hangars ouverts étaient entreposés du fumier et de la terre de gobetage.



Lampe à carbure et pot à blanc de champignons.

La grève des ouvriers champiennonnistes en 1909

Le début du XX^e siècle est marqué par les nombreux mouvements sociaux qui touchent tous les secteurs d'activité. À leur tour, les ouvriers agricoles champiennonnistes de Nanterre se mettent en grève pour des augmentations de salaire et de meilleures conditions de vie et de travail.

Alors que l'agriculture amorce son déclin, la production des champignons se maintient. Elle se pratique dans les anciennes carrières souterraines de pierre à bâtir qui ont laissé, en surface, de vastes étendues rendues inconstructibles à l'époque.

La culture du champignon de couche dit «de Paris» est apparue au milieu du XIX^e siècle et s'est immédiatement répandue dans toute la région parisienne.

À Nanterre, huit autorisations de cultiver le champignon dans les carrières ont été délivrées par la préfecture entre 1859 et 1869.

Les carrières présentent des conditions naturelles idéales pour ce type de culture qui se développe au sol, dans l'obscurité, en atmosphère humide et à une température constante de 10 à 12°C. Ces propriétés peuvent être corrigées en agissant sur la circulation de l'air admis par les ouvertures et évacué par des cheminées d'aération débouchant à l'extérieur.

Mais cet environnement est aussi accidentogène et malsain pour les travailleurs qui exercent dans des galeries faiblement éclairées par des lampes individuelles au carbure. Les puits ne sont pas sécurisés et les chutes de pierres sont toujours à craindre. Les ouvriers manipulent du fumier et adoptent des postures de travail au sol pénibles. Les journées de travail peuvent

dépasser les douze heures, particulièrement au moment de la récolte qui doit être faite rapidement. Pour les mêmes raisons, le repos du dimanche n'est pas respecté.

En décembre 1904, fut créée une Fédération horticole qui rassemblait les ouvriers jardiniers, maraîchers, champiennonnistes et le personnel des cimetières de la Seine.

Une première grève

Dans sa parution du 22 février 1908, l'hebdomadaire anarchiste *Les temps nouveaux* annonce la tenue d'une réunion de la section des champiennonnistes du syndicat des jardiniers. Une causerie est animée par Bled, secrétaire de la Fédération horticole.

Le 4 avril 1909, c'est une «réunion de propagande» qui est annoncée par le journal *l'Humanité*. Elle doit se tenir dans un café près de la champiennière de la Carrière au loup (située aujourd'hui près de la préfecture des Hauts-de-Seine).

À Nanterre, la grève est déclarée le 29 juin 1909 au matin. Selon *l'Humanité*, elle concerne 49 ouvriers, tous syndiqués, employés par dix patrons. L'un de ces derniers tente de recruter dans un asile de nuit à Paris une douzaine de «malheureux» mais n'en trouve que trois, aptes au travail, à qui il promet une protection par les sergents de ville. Mais une visite des grévistes (que l'on imagine persuasive) les fait renoncer à prendre le travail.

Les grévistes demandent la limitation de la durée de travail à dix heures par jour, le relèvement du salaire horaire à 0,70 franc et des heures supplémentaires à 1 franc, le repos hebdomadaire complet, la suppression du travail à la tâche et le bénéfice de la loi de 1898 sur les accidents du travail.

Le mouvement s'est étendu aux champiennières de la banlieue nord-est de Paris et dans plusieurs communes de Seine-et-Oise (actuels départements des Yvelines et du Val-d'Oise).

Un contrat est signé le 9 juillet entre les patrons nanterriens et leurs ouvriers, stipulant les conditions de travail pour une durée d'un an. Le travail est repris le jour même.

Selon les statistiques établies pour le ministère du Travail, la grève a duré dix jours, elle a touché neuf établissements occupant 60 hommes, tous grévistes.

La limitation de la journée de travail à dix heures est refusée. L'augmentation de salaire doit donner lieu à une «transaction» ainsi que la suppression du travail à la tâche qui concerne particulièrement les cueilleurs. Le bénéfice de la loi de 1898 sur les accidents du travail est refusé.

L'action se durcit

Après la reprise du travail, le mécontentement persiste. À l'issue d'une assemblée générale des champiennonnistes de la région parisienne, tenue à la Bourse du travail de Paris le 17 sep-

tembre, une nouvelle grève est votée à l'unanimité. Elle est générale dans le département de la Seine et s'est étendue à la Seine-et-Oise. Les charretiers se sont joints au mouvement par solidarité. Les revendications présentées au mois de juillet sont généralisées et les organisations syndicales ouvrières mettent tout en œuvre pour obtenir la signature de contrats collectifs, ce que les patrons refusent catégoriquement, voulant garder leur position dominante dans des négociations directes.

Mais le syndicat patronal est divisé sur la conduite à tenir. Son président démissionne. Le prolongement des grèves risque de réduire à néant quatre mois de travail. Déjà, l'approvisionnement des halles et des conserveries est perturbé...

Pour les ouvriers privés de ressources, l'attentisme des patrons, loin de les lasser, renforce leur résolution. À Nanterre, un important service d'ordre, constitué de gendarmes et de la troupe, est mis en place pour contenir de bruyantes manifestations aux abords des champiennières. Le 23 septembre, des cheminées d'aération sont renversées dans une champiennière et des baraquements sont incendiés dans une autre. Sept grévistes sont arrêtés par la police.

Même les militaires chargés du maintien de l'ordre et de la protection des non-grévistes protestent.

Dans une lettre collective publiée par le journal

l'Humanité du 4 octobre, des hommes du 5^e régiment du génie, en garnison au Mont-Valérien, dénoncent les abus qui sévissent: «Les grèves des champiennonnistes et des charpentiers en fer [...] sont une occasion de plus pour surmener les hommes. Depuis une semaine, le fort est consigné, les permissions sont refusées [...] Au surplus, le service d'ordre, très fatigant n'est nullement justifié par les faits.»

Selon le ministère du Travail, la grève a été suivie dans onze communes du département de la Seine, dont Nanterre, et quatre communes de Seine-et-Oise. Elle a duré 21 jours et a touché 62 établissements employant 613 ouvriers. Le mouvement a été observé par 409 grévistes en moyenne, avec un maximum de 524. Le travail a repris le 9 octobre.

Aucune des revendications n'aurait été satisfaite. Mais il est vraisemblable que l'accord signé à Nanterre en juillet a été au moins maintenu, à défaut d'être amélioré.

Ainsi, les travailleurs agricoles avaient pris toute leur place dans les longues luttes du mouvement ouvrier. Aujourd'hui, les ouvriers champiennonnistes bénéficient d'une convention collective.

ROBERT CORNAILLE
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE NANTERRE

